



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28705>

Département(s) de publication : **72**

Annonce n° **24-28705**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Le Mans Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24720013200014

**Ville** : Le Mans

**Code postal** : 72039

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 72

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1431581>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024\_0028\_MOE\_IP

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : marches@lemans.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 243474378

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Habilitation du cotraitant en faveur du mandataire du groupement ; Attestation d'inscription à l'ordre pour l'architecte
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant

les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 15/04/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la création d'une plate-forme dédiée aux déchets verts sur la commune de Saint-Georges-du-Bois

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71250000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Construction d'une nouvelle plateforme déchets verts incluant une aire de dépôt des déchets verts pour les usagers de 600 m<sup>2</sup> et une aire de stockage/broyage de 1 400 m<sup>2</sup> uniquement réservée à l'exploitant. Partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux : 904 291 euro(s) H.T. en valeur décembre 2023. Mission dite témoin : Etudes préliminaires - AVP - PRO - VISA - ACT - DET - AOR - OPC Missions complémentaires : PC - ICPE Cette durée prévisionnelle de 2 ans incluant les études de conception : 22 semaines, les travaux dont le délai prévisionnel est de 3 mois, la période de préparation des travaux, les périodes de validation des études, le délai de procédure pour désigner les entreprises et la GPA

**Lieu principal d'exécution du marché :** lieu-dit la Blanchardière, sur la commune de Saint-Georges-du-Bois, commune située sur le territoire de Le Mans Métropole - Communauté Urbaine du Mans 72700 - ST GEORGES DU BOIS

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le DCE peut être téléchargé jusqu'au jour de la date et heure limite de remise des offres à l'adresse suivante <http://www.sarthe-marchespublics.fr>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Seules les offres électroniques sont admises ; tout autre mode de transmission conduirait à un rejet de l'offre. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Critères de sélection candidats 1 Aptitude à exercer l'activité professionnelle - 2 Capacités techniques et professionnelles - 3 Capacité économique et financière Renseignements administratifs : Isabelle PREVOST 02.43.47.43.78 Renseignements techniques : Quentin CROZ 02.43.47.47.69 Motifs exclusion (BT-67) Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique En cas de groupement, le maître d'ouvrage impose que le mandataire soit le prestataire qui dispose de la compétence déchet Les compétences obligatoires des candidats sont les suivantes : - Ingénierie de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers ; - Concepteur de plateforme de gestion des déchets verts ; - Architecture : un architecte inscrit à l'Ordre, habilité à signer le dossier de Permis de Construire est requis ; compte tenu des règles déontologiques attachées à cette profession, cette mission ne peut être donnée en sous-traitance ; - Structures ; - Fluides (électricité, courant faibles, CVC, sécurité incendie) ; - VRD ; - Dossiers réglementaires : études d'impact, ICPE, dossier Loi sur l'Eau, .... **NOTA IMPORTANT :** L'exclusivité concerne les cotraitants et les sous-traitants afin de faire jouer la

concurrence librement, de permettre un accès à une pluralité d'opérateurs à la commande publique et d'éviter les partages d'informations entre les candidats potentiels favorisant les ententes. Il appartient donc à chaque mandataire de s'assurer que chaque entreprise s'engage à n'apparaître qu'une seule fois dans les candidatures sous peine d'élimination des candidatures auxquelles elle appartient en tant que cotraitant et / ou sous-traitant. Cette règle stricte évitera : - de contourner la règle de l'exclusivité des co-traitants (certaines professions n'ayant pas accès à la sous-traitance) afin de garantir l'égalité des candidats, - de voir concourir des équipes avec des participants identiques dans le cadre de la phase remise des projets et les contraignant même involontairement à favoriser une des équipes retenues, - d'être en situation d'entente illicite et d'entorse à la concurrence

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2024**